

Mr. Jean-Charles CHEMIN,

cc Éric LEANDRI, Jean-Manuel ROZAN, Patrick CONSTANT

Compte-tenu des différents éléments qui m'ont été apportés, par vous-même, autour de différentes réunions, je me dois, par devoir d'éthique, de répondre dans un premier temps à vos propos tenus dans un précédent email.

--

«J'ai appris à ma grande surprise que tu serai en grève le 9 Mars par un mail du jour même à 9h15 et le 31 Mars à 14h par un mail du jour même à 10h47.»

Tu l'as appris de manière officielle à ce moment là effectivement. Je ne vais par réécrire mes propos quant au fait que j'ai prévenu de mes intentions avant.

«Je ne connais pas tes revendications, mais à priori elles ne concerne pas notre société c'est pourquoi je me suis permis de te dire qu'il me semblait plus correcte vis à vis de l'équipe de nous prévenir en avance, je ne vois rien à ajouter la dessus.»

Que tu ne vois rien à ajouter t'appartient.

Il s'agissait d'un mouvement de grèves nationale contre la Loi Travail et non d'un grève au sein de l'entreprise ; peut avant cette grève, tu avais demandé en salle de réunion qui serait prêt à travailler 39h.

Par ailleurs, tu ne peux pas prétexter d'une entreprise privé à but lucratif pour ensuite prétexter d'une « équipe », surtout pas de la manière dont tu l'as fait (voir plus bas).

«J'étais présent avec Pierre lors de la résolution du problème que nous avons rencontré lors de l'utilisation de la plateforme de CI le 9 Mars, celui-ci à d'ailleurs été résolu par le commit 2dbaa6a67c5bca15c8a982f8972d8b7a04549834 de Pierre le 9 Mars à 11h58.

Effectivement le format des fichiers de configuration a changé coté CI et ce changement n'a pas été répercuté dans le projet, pourquoi ? Je ne cherchais pas à designer un coupable mais je soulignais le fait qu'en ton absence nous avons perdu un temps précieux pour comprendre ce qui n'allait pas.

En creusant un peu j'ai remarqué que c'est toi qui a appliqué cette modification sur le projet front-search le 26 Février et sur le projet front-boards le 7 Mars, je pense donc qu'on ne peu pas rejeter la faute sur les développeurs qui n'était visiblement pas au courant d'un tel changement.

C'est pour éviter ce genre de désagréments que j'aurai aimé que toutes les vérifications aient été faites avant ton absence.»

«pourquoi» :

Vous avez peut-être perdu un temps que tu qualifie de précieux (je me souviens te voir avec d'autres développeurs parler de vos businesses respectifs hors-QWANT, sans parler des hélicoptères et compagnie, pendant les heures de travail, avec le bruit de la lime qui gênait, mais passons), mais avant que tu ne l'écrive, je n'avais pas été mis au courant de ce problème précis.

Je précise que suite à la mise à jour de la « roadmap », tu as mis en priorité High/3 la tâche de doc «(epic)Qwapp» qui a pour objet de me faire documenter les clés

nécessaires au fonctionnement de QWAPP en intégration avec les différents projets (ce qui t'aurai évité ce problème de perte de temps précieux) ; il me semble convenable de dire qu'il y a jusqu'alors toujours eu plus urgent à faire que de faire de la documentation.

Par ailleurs, faire un diff de deux fichiers package.json n'est pas grand-chose (même P. Vignaux l'a reconnu).

J'ajoute qu'il y a toujours eu ce type de « changement de plan », si peu documentés voire pas trackés du tout, ce qui est le propre d'une startup qui fonctionne à l'ajustement mutuel, et dont les projets se créent et se ferment à tout va (de ton aveu même à propos des, disons, désidératas d'Eric LEANDRI).

Par exemple, le projet « smart-cropper », ou encore le fait que j'ai aidé au design de « instant answers » ou du « backoffice » sans que ces temps soient traqués ou considérés dans les plannings, ou encore les changements pour dans deux jours des dimensions de construction de FONT/SEARCH et boards, suite aux différents changements de DNS des produits.

Toutes ces occupations qui font la vie d'une start-up. Pour autant, je n'avais « effectivement » aucune obligation contractuelle (cf. mon statut « développeur front ») sans parler des injonctions d'Eric LEANDRI exigeant que les employés coopèrent, ce qui semble évident.

Pourtant, mon poste de travail se situait déjà en face de ton bureau, et tu avais donc tout moyen de voir ce que je pouvais faire à mon poste, si j'y étais, et sinon, où étais-je ?

Aussi, j'ai été absent pour mouvement de grève nationale le 9 mars.

Le 10 mars j'étais en congé paternité.

À un jour près, il me semble qu'on parle ici de pas grand-chose.

J'ai prévenu à l'avance de mon congé paternité aux équipes avec qui je travaille. La semaine avant, j'ai travaillé 4 jours jusqu'à 22h, comme précisé dans l'email précédent (on pourra reparler des propos d'Eric Léandri en salle de réunion où il tenait des propos déplacés s'agissant des « cadres » et de sa définition toute personnelle de ce qu'est un salarié subordonné « cadre »).

Florent n'a pas été remplacé dans l'équipe CI où je suis aujourd'hui seul.

Il ne me semble pas que tu m'aies demandé de nouvelles estimations suite au départ de Florent de l'équipe CI.

Qu'as-tu proposé ensuite pour remédier à cela ? Je n'ai pas vu grand-chose. Ah si. En juin 2016, tu as parlé de tout refaire en Chef ou Puppet, tu ne savais pas trop. J'ai ensuite proposé de continuer à stabiliser l'ensemble des projets actuels, et notamment intégrer frenchex-config en lieu et place de qwapp-config, mais aussi pour aller dans ton sens, de se permettre de tester GitLab CI.

« J'ai bien eu dans les temps le document dont je parlais dans mon précédent mail à propos des évolutions à venir pour la CI, et il correspondait à mes attentes.

Cependant il ne s'agit pas là d'un service rendu mais de l'exécution d'une tâche demandée dans le cadre de ta mission qui consiste à concevoir et développer des produits pour l'entreprise. »

Je ne suis pas chez QWANT en prestation, ni n'occupe un rôle de Consultant. Il s'agit bien d'un service rendu dans la mesure où ma fiche de poste stipule « Développeur Web spécialisé Front End » et donc n'a rien à voir avec la direction, la conception, le développement, la maintenance, le support d'outils d'assistance aux développeurs, en plus du déploiement, du maintien des infrastructures de CI, des outils de CI, des méthodologies de CI, de leurs documentations, de la mise en place des outils de tests fonctionnels (Cucumber, etc), du suivi du travail des équipes polonaises sur l'écriture des tests, l'assistance dans leur travail, etc., en plus de formations au git flow aux équipes de développement Front.

Charles Petit a été nommé « Product Owner » de la CI. Il me semble qu'il aurait fallu lui demander à lui de produire ce document, du coup. Mais je n'ai eu aucun problème à le faire; d'ailleurs, je l'ai fait, et n'ai eu aucun propos contrariant jusqu'alors. Ce qui ne va pas m'empêcher de te rappeler ce qui a été décidé avant.

A ce propos, il faudra bien que vous en veniez à requalifier mon contrat de travail et proposer un dédommagement de la différence de salaire.

«A propos des retards sur le projet, il suffit de reprendre les roadmaps de 2015 pour voir que l'ensemble des projets frontend et backend aurait du être branché avant la fin de l'année.»

D'abord, il te faudra me montrer la roadmap de 2015. Ensuite, je n'ai jamais donné autre chose que des estimations, tenant compte de l'environnement et des « méthodes de travail » de l'entreprise, dont chacun pourra, il me semble, convenir de la réalité : ajustements mutuels, itératifs et incrémentales. En termes d'organisation, ces mots signifient beaucoup.

Je ne sais pas de quand date tes informations ni quand elles ont été mises à jour, par ailleurs je ne suis pas responsable de la tenue de ce document. Aussi, tu as demandé à ce que l'API ne soit ni QWAPP'isé ni CI'isé.

«Je ne vois pas très bien où tu veux en venir avec ces échanges, et je tien vraiment à ce que tu puisses travailler dans les meilleures conditions. Si tu veux en parler de vive voix, saches que la porte de mon bureau est toujours ouverte.»

Ce n'est pas ce que j'ai pu constater lors de notre dernière réunion. Et tu m'obliges à rappeler ton comportement suite à mon envoi d'email [ref]

Tu m'as hurlé dessus comme il est inacceptable d'hurler à un subordonné (entreprise privée à but lucratif), tout l'open-space l'a entendu et ait donc été humilié face à tous mes collègues.

Tu m'as aussi prêté de fausses intentions (comme quoi je ne souhaitais pas travailler, etc. Mon travail chez QWANT démontre le contraire...).

J'ai dû moi-même hausser le ton face à ton manque de ... de « courtoisie », pour dire le moins, sans rappeler tes propos, à mon sens, honteux envers les fonctionnaires et cheminots (rappel du premier email) et syndicalistes (dont tu sais que je suis pour

l'avoir rappelé à maintes reprises, y compris à de nouveaux arrivants : « gratte-papier cégétiste », pour information, il me semble que cela relève du dénigrement syndical, ce qui relève du pénal, ce qui laisse peu de place à l'interprétation).

Ensuite, tu m'as insulté, suite à quoi j'ai mis fin à cette « discussion » et ait quitté la pièce de ton bureau en fermant la porte.

Tu as ensuite rouvert cette porte en me fonçant dessus en hurlant dessus, me menaçant de licenciement, tout en me rattrapant de manière plus que brutale, en me tenant de par tes poignets de manière ferme et m'ordonnant de quitter sur le champs les bureaux. Ce que j'ai refusé.

Par ailleurs, il est manifeste que l'équipe de CI (où je suis seul) est en manque d'effectif compte tenu de ce qu'elle a à remplir comme objectif (rappel, nous sommes en 2015 alors).

Florent n'a toujours pas été remplacé ; tu dois bien le savoir, il me semble bien que tu as fait en sorte qu'il rejoigne l'équipe « data » pour des raisons de « validation » de son contrat par une autre personne que moi. Soit.

En attendant, je suis seul dans une équipe qui fournis des outils nécessaires pour le DEV->CI->CD.

Je pense que chaque personne travaillant au FRONT et DATA et INFRA et SECU pourra l'attester.

Sans parler des conventions et outils de normalisation que j'ai mis en place pour permettre une meilleure aventure humaine : QWAPP, sa documentation, ses versions, etc.

S'agissant des conditions de travail, je t'en ai déjà parlé à plusieurs reprises : un meilleur outil de travail, et la réponse à chaque fois a été, à peu près, que tu ne comprends pas le besoin d'un SSD ni de 16GO de RAM pour le poste que j'occupe. Y compris pour les postes de développeurs FRONT, qui ont besoin de tester leurs développements et correctifs sur plusieurs navigateurs. Que puis-je répondre à cela ?

Un des problèmes dans ce cas précis ne me semble pas d'en parler à vive voix, mais de consigner les prises de décision et de garder son contrôle, surtout quand on parle, de manière trompeuse, d'«équipe» (tu le dis toi-même, il s'agit d'une entreprise privée à but lucratif, dont tout le monde n'est pas logé à la même enseigne, et non d'une « équipe »...).

Ces problèmes de consignation ont pu être résolus grâce à l'outil Confluence, même si l'esprit anti « gratte-papier » reste, comme je le montrerai plus tard.

«Si tu as des revendications à faire ou des choses à dire je peux les transmettre aux personnes concernées ou tu peux aussi contacter directement notre responsable RH Marie Juyaux et notre Directeur Général Eric Léandri qui seront toujours à ton écoute.»

Merci de me le dire; évidemment, puisque j'agis comme un «directeur », je ne t'ai pas attendu. Je m'active sans demander mon dû, mais quand on m'embête, me dénigre, m'harcèle, je dois déployer encore plus d'efforts d'abnégations pour l'entreprise, en plus de devoir prendre du temps à tout consigner pour pouvoir me défendre.

J'ai écrit à Eric Léandri en novembre 2015 pour qu'on discute de la CI et de l'équipe de CI (après que tu ais débarqué Florent de l'équipe de CI). Je l'ai aussi appelé. Je n'ai pas eu de réponse à ce jour.

J'ai effectivement vu Eric Léandri par la suite, suite à notre « discussion », et m'a tenu des propos qui m'ont semblés honteux, et n'a absolument rien dit sur ton comportement. L'a-t-il seulement su ?

A part me dire que « faire grève ne sert à rien », « nuit-debout ne sert à rien », « vive les enfants », cette discussion n'a servi à rien sinon qu'il m'a semblé qu'il cherchait à me faire peur.

Concernant les postes informatiques, toujours pas de nouvelles non plus.

--

Suite à tous ces évènements, en plus des évènements encore plus récents, où il a été demandé à ce qu'on fasse attention à ce que certaines « choses » ne soient pas vues par « CardiWeb » qui venait auditer pour le compte de la Caisse Dépôt et Consignations, dont un développeur de QWANT a été envoyé à Paris chez CardiWeb et a intentionnellement manqué de montrer les codes des contrôleurs de l'API, qui génère des appels BING sur certains univers, comme WEB sur le produit grand public « Search », alors que je l'aurai moi-même fait.

En plus d'autres éléments dont j'ai pu avoir écho s'agissant de l'équipe DATA autour d'Axel Springer et CardiWeb encore (maquillage de branches GIT ?),

En plus des remontées d'informations des utilisateurs, dont il nous a formellement été interdit que « cela sorte de cette pièce », à Microsoft Ads, avec l'IP/24+User-Agent (hashé ? PII ? CIL ? CNIL au courant ? Public au courant ?) pour chaque requête vers BING, et ceci afin de réduire le coût des requêtes vers l'API de BING, qui se montaient en milliers d'€ par jour,

Sans parler des manquements de développements d'outils de sécurisation anti-crawling (un moteur de recherche qui se fait crawler) pour éviter de se faire « pomper » les SERPs alors même que QWANT paie BING derrière (« proxy »).

Suite à tous ces éléments, il me semble nécessaire de quitter cette entreprise au plus vite.

Je demande donc à ce que nous convenions au plus vite d'une rupture du contrat de travail, considérant les éléments déjà cités en plus de :

Requalification du contrat de travail, avec antériorité au premier jour d'arrivée chez QWANT, en tant que « Directeur CI », avec un salaire brut de 60 000€/an.

Ce qui fait une différence de 30 000€ de salaire manquant dû sur une année et demi de contrat chez QWANT moins 2000€ d'augmentation [ref date]

Concernant tout ce que j'ai eu à subir, et tout le travail fourni pour cette entreprise, je demande indemnité de licenciement de 100 000 €.

Je n'ai aucun problème à aller aux prud'hommes en premier et second instance, ni au pénal ni au civil pour le harcèlement moral et séquestration physique, pour non-protection de subordonné, etc.

Stéphane ERARD

De: "jc chemin" <jc.chemin@qwant.com>

À: "Stéphane ERARD" <s.erard@qwant.com>

Envoyé: Mardi 12 Avril 2016 14:44:22

Objet: Re: Retour discussion d'hier, grève

Stéphane,

J'ai appris à ma grande surprise que tu serai en grève le 9 Mars par un mail du jour même à 9h15 et le 31 Mars à 14h par un mail du jour même à 10h47.

Je ne connais pas tes revendications, mais à priori elles ne concerne pas notre société c'est pourquoi je me suis permis de te dire qu'il me semblait plus correcte vis à vis de l'équipe de nous prévenir en avance, je ne vois rien à ajouter la dessus.

J'étais présent avec Pierre lors de la résolution du problème que nous avons rencontré lors de l'utilisation de la plateforme de CI le 9 Mars, celui-ci à d'ailleurs été résolu par le commit 2dbaa6a67c5bca15c8a982f8972d8b7a04549834 de Pierre le 9 Mars à 11h58.

Effectivement le format des fichiers de configuration a changé coté CI et ce changement n'a pas été répercuté dans le projet, pourquoi ? Je ne cherchais pas à designer un coupable mais je soulignais le fait qu'en ton absence nous avons perdu un temps précieux pour comprendre ce qui n'allait pas.

En creusant un peu j'ai remarqué que c'est toi qui a appliqué cette modification sur le projet front-search le 26 Février et sur le projet front-boards le 7 Mars, je pense donc qu'on ne peu pas rejeter la faute sur les développeurs qui n'était visiblement pas au courant d'un tel changement.

C'est pour éviter ce genre de désagréments que j'aurai aimé que toutes les vérifications aient été faites avant ton absence.

Je me suis permis de te rappeler nos horaires car tu arrivais très régulièrement aux alentours de 10h voir plus. Je remarque que j'ai été entendu je n'ai plus rien à dire sur ce point.

J'ai bien eu dans les temps le document dont je parlais dans mon précédent mail à propos des évolutions à venir pour la CI, et il correspondait à mes attentes.

Cependant il ne s'agit pas la d'un service rendu mais de l'exécution d'une tache demandé dans le cadre de ta mission qui consiste à concevoir et développer des produits pour l'entreprise.

A propos des retards sur le projet, il suffit de reprendre les roadmaps de 2015 pour voir que l'ensemble des projets frontend et backend aurait du être branché avant la fin de l'année.

Je ne vois pas très bien ou tu veux en venir avec ces échanges, et je tien vraiment à ce que tu puisses travailler dans les meilleures conditions.

Si tu veux en parler de vive voix, saches que la porte de mon bureau est toujours ouverte.

Si tu as des revendications à faire ou des choses à dire je peux les transmettre aux personnes concernées ou tu peux aussi contacter directement notre responsable RH Marie Juyaux et notre Directeur Général Eric Léandri qui seront toujours à ton écoute.

Bien cordialement,
Jean-Charles.

De: "Stéphane ERARD" <s.erard@qwant.com>

À: "jc chemin" <jc.chemin@qwant.com>

Envoyé: Mardi 12 Avril 2016 10:20:33

Objet: Re: Retour discussion d'hier, grève

Jean-Charles,

Il est important pour moi de te donner une réponse sur certains points.

"Merci de me prévenir un peu à l'avance, je tiens à ce que l'on préserve une bonne ambiance dans le groupe est c'est important pour l'organisation de l'équipe.
En effet, le 9 Mars nous avons été bloqué par une erreur dans la CI ce qui nous a mis en difficulté pendant plusieurs heures."

Je me suis rendu disponible le 9 mars par email à 14h42 auprès d'un développeur pour répondre à ses problèmes de commit defectueux. C'était une erreur de template (retour du développeur), ce qui ne me semble pas être un problème de CI.

Je peux comprendre que faire grève et t'en avertir si tard puisse t'irriter, de même que d'arriver un jour à 10h30.

Il me faut alors te rappeler que j'ai signalé mon intention de faire grève la semaine durant (à partir du 7 mars au minimum j'ai commencé à en parler), et que tu m'as dit que tu ne m'avais pas cru lors de notre entretien du 30 mars.

Aussi, j'ai prévenu de mon retard.

"Je ne suis pas au courant du fait que tu ai pu finir aussi tard, et personne ne t'as jamais demandé de rester après 18h30."

Sachant que j'aurai eu à partir en congé paternité, j'ai pris l'initiative, dans l'intérêt de l'entreprise et des conditions de travail de mes collègues, d'avancer au mieux le projet CI en travaillant 4 jours de 10h jusqu'à 22h avec une pause le midi.

Tu n'étais effectivement pas au courant.

Tu laisses des clés des locaux sur ton bureau, aussi pour permettre de gérer ces "coups de bourre".

"Je sais que tu as beaucoup de retard sur les objectifs fixés sur le développement de la plateforme de CI, mais je préfère que l'on revoie la méthode et les objectifs afin de suivre les prévisions, je veillerais désormais à ce que tu quitte ton poste à 18h30."

Merci de bien vouloir me préciser ce à quoi tu fais référence, il ne me semble pas justifié de parler de "beaucoup" de retard.

Je te propose que nous en discutons lors d'une réunion.

"Je compte sur toi pour me rendre au plus vite les documents demandés Mardi matin lors du point Roadmap de notre réunion hebdomadaire, je dois impérativement boucler mon rapport pour demain."

Tu m'as effectivement demandé d'établir une Product Definition, alors que je ne suis pas le Product Owner du projet CI.

Pour rendre service, j'ai donné suite à ta requête dans l'après-midi qui a suivi en te communiquant ce document de roadmap via Confluence.

Stéphane ERARD

QWANT Team

s.erard@qwant.com

www.qwant.com

16, avenue Thiers
06000 Nice

De: "jc chemin" <jc.chemin@qwant.com>
À: "Stéphane ERARD" <s.erard@qwant.com>
Envoyé: Jeudi 31 Mars 2016 11:58:28
Objet: Re: Retour discussion d'hier, grève

Stéphane,

Merci de me prévenir un peu à l'avance, je tiens à ce que l'on préserve une bonne ambiance dans le groupe est c'est important pour l'organisation de l'équipe.
En effet, le 9 Mars nous avons été bloqué par une erreur dans la CI ce qui nous a mis en difficulté pendant plusieurs heures.

Pour rappel les horaires sont indiqués sur le panneau d'affichage, l'heure d'arrivée est 9h30 même si dans la pratique je tolère les petits retard, on ne peut pas dire qu'il soit permis d'arriver en retard.

Je ne suis pas au courant du fait que tu ai pu finir aussi tard, et personne ne t'as jamais demandé de rester après 18h30.

Je sais que tu as beaucoup de retard sur les objectifs fixés sur le développement de la plateforme de CI, mais je préfère que l'on revoie la méthode et les objectifs afin de suivre les prévisions, je veillerais désormais à ce que tu quitte ton poste à 18h30.

Je compte sur toi pour me rendre au plus vite les documents demandés Mardi matin lors du point Roadmap de notre réunion hebdomadaire , je dois impérativement boucler mon rapport pour demain.

Excellente journée,
Bonne grève :-)

Jc.

De: "Stéphane ERARD" <s.erard@qwant.com>
À: "jc chemin" <jc.chemin@qwant.com>
Envoyé: Jeudi 31 Mars 2016 10:47:15
Objet: Retour discussion d'hier, grève

Salut,

Concernant la grève et pour ne pas te fâcher, sache que je serai en grève aujourd'hui à partir de 14h.

Suite à tes remarques d'hier, j'ai noté les éléments suivants suivis de quelques remarques :

- lorsque je suis amené à faire grève, tu souhaites ne pas être averti le jour même, car pour toi nous ne sommes pas à la PTT ou SNCF
-> de mon côté, je souhaiterais ne pas avoir à faire grève :)

- ne pas arriver à 10h30 le matin

- > je note que j'arrive souvent peu avant 10h du matin, comme il est permis

- > je note que j'ai terminé à 22h à 4 reprises la semaine avant mon départ en congé paternité sans rien demander, prenant sur moi pour faire en sorte que ce départ soit

le moins problématique possible pour mes collègues, et à l'évidence il n'y a eu aucun problème; des heures non payées qu'il faut bien rattraper.
J'imagine qu'il faut que l'on convienne de ces choses à l'avenir :)

Merci

Stéphane ERARD
QWANT Team
s.erard@qwant.com
www.qwant.com
16, avenue Thiers
06000 Nice